

ACTION URGENTE

ISRAËL/TPO. LIBÉRATION D'UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS

Le Palestinien Hasan Safadi, défenseur des droits humains et coordonnateur médias pour Addameer, un groupe de défense des droits des prisonniers, a été relâché le 7 décembre de la prison de Ketziot, en Israël. Il a passé près d'un an et demi en détention administrative sans inculpation ni jugement. Il a désormais retrouvé les siens à Beit Hanina, à Jérusalem-Est occupée.

Le 7 décembre, le Palestinien **Hasan Ghassan Ghaleb Safadi**, défenseur des droits humains et employé d'une ONG, a été relâché de la prison de Ketziot, dans le sud d'Israël, après avoir passé 586 jours en détention administrative sans inculpation ni jugement. Selon Addameer, une ONG de défense des droits des prisonniers palestiniens, dont l'avocat représentait Hasan Safadi, sa libération a eu lieu après qu'un juge israélien a statué que son ordre de détention administrative ne serait plus renouvelé. Il a désormais retrouvé les siens à Beit Hanina, à Jérusalem-Est occupée.

Hasan Ghassan Ghaleb Safadi, 26 ans, a initialement été appréhendé par les autorités israéliennes le 1^{er} mai 2016 au poste-frontière d'Al Karameh, entre la Jordanie et les territoires palestiniens occupés (TPO). Son arrestation a eu lieu alors qu'il revenait d'une conférence au Liban sur la justice, l'obligation de rendre des comptes et les droits des prisonniers. Il a été interrogé pendant 40 jours et a déclaré à son avocat qu'il avait été privé de sommeil et ligoté dans des positions douloureuses pendant cette période. De plus, il n'a pas été autorisé à s'entretenir avec son avocat pendant les 10 premiers jours qui ont suivi son arrestation.

Le 10 juin 2016, le tribunal de première instance de Jérusalem a inculpé Hasan Safadi de visite dans un pays « ennemi » (en l'occurrence, le Liban). Le même jour, le tribunal a ordonné sa remise en liberté, après que ses parents eurent versé une caution de 2 500 shekels (environ 650 dollars des États-Unis). Cependant, alors qu'ils attendaient sa libération, ses parents ont été informés qu'il avait été placé en détention administrative pour une durée de six mois, en vertu d'un ordre signé par le ministre de la Défense, Avigdor Liberman.

Hasan Safadi a été détenu en Israël en violation flagrante de la Quatrième Convention de Genève, qui dispose que les détenus issus de la population d'un territoire occupé doivent être maintenus sur ce territoire.

Hasan Safadi s'est entretenu avec Amnesty International le 7 décembre et a adressé le message de remerciements suivant à toutes les personnes qui ont agi en sa faveur : « Je vous remercie infiniment pour votre soutien et pour votre confiance dans le travail des défenseurs palestiniens des droits humains, qui sont continuellement pris pour cible et réduits au silence parce qu'ils dénoncent les violations des droits fondamentaux [...] notre force réside dans notre solidarité et dans le fait que nous défendons les droits de chacun. »

Il a ajouté qu'il avait hâte de reprendre son travail de coordonnateur médias pour le groupe de défense des droits des prisonniers Addameer, et de continuer à se battre pour les droits des prisonniers et des détenus palestiniens.

« L'occupation a essayé de me faire taire et de briser ma volonté en me plaçant en détention administrative, mais je ne serai jamais brisé et je continuerai mon travail jusqu'à la fin de l'occupation », a-t-il dit à Amnesty International.

Merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes.

Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 154/16. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/MDE15/4376/2016/fr/>.

Nom : Hasan Ghassan Ghaleb Safadi
Homme

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

